

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 14 décembre 2018

Présents : Anne BODARD, Jacques BARDIOT, Joël BUFFAULT, Paula CHAUSSENOT, Etienne CORDONNIER, Bernard DAMOISEAU, Louis de CAUMONT LA FORCE, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Régis REGRAIN, Isabelle SILNIQUE, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Absents excusés : Marie-Paule DUBREUIL, Anne-Sophie GALLON, Solange MALTET, Magalie MASSAUX, Jérôme MERLIN, Charles PLESSE, Michel RAYON, Laurence VAYSSIE.

Pouvoirs : Anne-Sophie GALLON a donné un pouvoir à Louis de CAUMONT LA FORCE,
Magalie MASSAUX a donné un pouvoir à Pierre-Marie DELANOY.

1) DECISION MODIFICATIVE : BUDGET ASSAINISSEMENT CRÉANCES ÉTEINTES :

Mr le maire présente au conseil municipal une demande d'annulation de créances d'assainissement émise par le trésorier suite à une décision de la commission de surendettement de la banque de France, pour un montant de 305.03 €.

Le conseil municipal afin de régulariser ces créances éteintes valide les modifications budgétaires suivantes :

Article 61523 entretien réseaux : - 400 €

Article 6542 créances éteintes : + 400 €

2) TARIFS ET DURÉES DES CONCESSION DU COLUMBARIUM :

Mr le maire propose de réétudier les prix des concessions du columbarium communal.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à compter du 1^{er} janvier 2019 les durées et tarifs suivants :

- 15 ans : 200 €,

- 30 ans : 350 €,

- 50 ans : 500 €,

3) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU TRANSPORT À LA DEMANDE :

Monsieur le Maire donne lecture des modifications du règlement intérieur du transport À la Demande au conseil municipal, le conseil municipal après en avoir délibéré valide les modifications du règlement intérieur.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur l'avancée des travaux en cours (Espace éveil et associatif, réhabilitation des réseaux et station d'épuration, gîte, logement au dessus de l'école maternelle.....)

Travaux du canal du Berry : Mr le maire informe le conseil municipal que la liaison Meaulne La Perche devient possible.

Compte rendu de la réunion de la commission bâtiments voirie pour :

- Vitray : échange et cession d'un terrain communal entre la commune et divers administrés, à voir en 2019 après enquête publique,

- Meaulne : cession d'une partie de l'ancien camping municipal (avis défavorable du conseil), cession d'une parcelle communale à « Magnoux » à voir en 2019 après enquête publique.

- Nouvelle réunion à prévoir pour l'acquisition en 2019 d'un bâtiment rue des Dames afin d'accueillir de nouveaux professionnels de santé.

SDE03 : les services de l'Etat ont interpellé le SDE03 sur la compétence Eclairage Public. Le transfert de la compétence vaut transfert des droits et obligations et notamment des contrats d'entretien et de fourniture d'électricité. En conséquence à compter du 1^{er} janvier 2019 le SDE03 doit gérer la totalité de la compétence éclairage public si la commune s'opposait à cette obligation, elle devrait reprendre à son compte : la maîtrise d'œuvre des travaux, la gestion, l'entretien et la maintenance des installations...

A compter du 1^{er} janvier 2019 le montant des factures d'électricité d'éclairage public s'ajoutera aux cotisations syndicales.

Cérémonie des vœux 2019 : La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 12 janvier à 17h salle Alain Fournier.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : jeudi 24 janvier 2019 à 19h30

